

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'alimentation,
de la pêche, de la ruralité
et de l'aménagement du territoire

Arrêté du - 2 MAI 2011

**portant approbation de l'élection d'un correspondant étranger à
l'Académie d'agriculture de France**

**Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de
l'aménagement du territoire,**

Vu le décret du 23 août 1878 relatif à l'organisation de la société nationale d'agriculture
de France ;

Vu le décret du 23 février 1915 substituant au titre de société nationale d'agriculture de
France celui d'Académie d'agriculture de France ;

Vu le décret n° 95-789 du 14 juin 1995 relatif à l'Académie d'agriculture de France ;

Vu le procès-verbal de la séance du 8 décembre 2010,

Arrête :

Article 1^{er}

Est approuvée l'élection suivante à l'Académie d'agriculture de France, en qualité de
correspondant étranger :

- Section ressources naturelles, aménagement de l'espace et environnement

Monsieur PEREIRA (Luis)

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'alimentation,
de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.

Fait le - 2 MAI 2011

Le ministre l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche,
de la ruralité et de l'aménagement du territoire.



Bruno LE MAIRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'alimentation,
de la pêche, de la ruralité
et de l'aménagement du territoire

Arrêté du 2 mai 2011

**portant approbation d'élections de correspondants nationaux
à l'Académie d'agriculture de France**

**Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de
l'aménagement du territoire,**

Vu le décret du 23 août 1878 relatif à l'organisation de la société nationale d'agriculture
de France ;

Vu le décret du 23 février 1915 substituant au titre de société nationale d'agriculture de
France celui d'Académie d'agriculture de France ;

Vu le décret n° 95-789 du 14 juin 1995 relatif à l'Académie d'agriculture de France ;

Vu le procès-verbal de la séance du 8 décembre 2010,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont approuvées les élections suivantes à l'Académie d'agriculture de France, en qualité de
correspondants nationaux :

- Section cultures, systèmes de production et produits végétaux

Monsieur Henri DELBARD

Madame Catherine REGNAULT-ROGER

Monsieur Marc RICHARD-MOLARD

- Section bois et forêts

Madame Andrée CORVOL

Monsieur Patrick OLLIVIER

Monsieur Jean-Luc PEYRON

Monsieur Jacques STURM

- Section élevages, systèmes de production et produits animaux

Monsieur Michel COUTELLE

Monsieur Pierre LE NEINDRE

Monsieur Jean SALMON

Monsieur Etienne VERRIER

- Section sciences de l'homme et de la société

Madame Marie-Claude MAUREL

- Section physique et chimie des milieux et des êtres vivants

Monsieur Hervé COCHARD

Monsieur Jean-Luc JULIEN

- Section sciences de la vie

Monsieur Yves COMBARNOUS

- Section ressources naturelles, aménagement de l'espace et environnement

Monsieur Yves SOUCHON

Monsieur Christian VALENTIN

- Section filières alimentaires

Madame Annick FAURION

Monsieur Jacques GUILPART

Monsieur Patrice ROBICHON

- Section industries des agro-fouritures et des produits autres qu'alimentaires

Monsieur Pierre-Henri TEXIER

- Section économie et politique agricoles et rurales

Monsieur Jean-Marie BOUQUERY

Monsieur Jean-Christophe DEBAR

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.

Fait le - 2 MAI 2011

Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche,
de la ruralité et de l'aménagement du territoire.



Bruno LE MAIRE